



Chapitre 1 : La formation du régime fédéral canadien

Dossier 1: l'Acte d'Union et le Canada-Uni

Rébellions de 1837-38 et rapport Durham

Le parti patriote



Vers la fin des années 1820, plusieurs députés canadiens sont frustrés devant l'attitude du gouverneur et les constants échecs suite à leurs demandes de réformes.

Ils forment le parti patriote, aux idées plus radicales : ils veulent obtenir un gouvernement responsable et que les membres du conseil législatif soient élus par la population.

Les revendications du parti patriote

- Un gouvernement responsable (moins de pouvoir pour le gouverneur);
- Le contrôle des subsides (taxes). Une partie des subsides est remise au gouverneur qui en fait ce qu'il veut. Les députés canadiens veulent pouvoir décider de comment les subsides sont utilisés;
- Droit de regard sur les fonctionnaires de l'État (gouverneur, membres des conseils, juges, etc.)

Le pouvoir du gouverneur



Le gouverneur soutient le British party et essaie de limiter les pouvoirs de la chambre d'Assemblée qui est composée surtout de Canadiens.

Le gouverneur bloque souvent les lois votées par la chambre d'assemblée (droite de veto) et va même parfois dissoudre la chambre et forcer de nouvelles élections.

Il soutient constamment le *British party* et ses candidats.

Les 92 Résolutions du parti patriote



En 1834, le parti patriote envoie un document à Londres. Ce sont les 92 résolutions, un ensemble de plaintes et demandes qu'ils adressent directement au parlement britannique.

La réponse de Londres est envoyé par les 10 résolutions Russell : c'est un refus à toutes les demandes des patriotes

Les 92 résolutions

Rédigées par : un comité du Parti patriote et adoptées par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

Adressées au : Parlement de Londres.

Envoyées le : 17 mars 1834.

Leur but : elles résument les sources de tension qui ne peuvent plus être réglées dans la colonie ainsi que les revendications des membres de la Chambre d'assemblée.

Sources de tension :

- Tendance au favoritisme du gouverneur
- Proximité entre le Conseil législatif et le Conseil exécutif
- Piètre administration de la justice
- Tendance au favoritisme et corruption des administrateurs
- Usages illégitimes des fonds publics
- Conséquences du contrôle des terres par un petit groupe d'anglophones

Revendications :

- Élection des membres du Conseil législatif
- Conservation de la langue française, de la religion catholique et du droit des francophone
- Contrôle des dépenses par l'Assemblée législative
- Accès des Canadiens français à des emplois dans la fonction publique
- Obtention de la responsabilité ministérielle*

* Responsabilité ministérielle (aussi appelée gouvernement responsable) : principe signifiant que les membres du Conseil exécutif doivent être choisis parmi la majorité élue de la Chambre d'assemblée.

La radicalisation des patriotes



Devant le rejet des 92 résolutions le parti patriote se radicalise. Pendant l'été l'automne 1837, dirigé par son chef Louis-Joseph Papineau, le parti patriote organise de grands rassemblements pour convaincre la population de protester contre les décisions de Londres et de boycotter les produits qui viennent de Grande-Bretagne. On veut faire pression sur les autorités britanniques.

Une assemblée populaire au Bas-Canada



Les rébellions de 1837-38

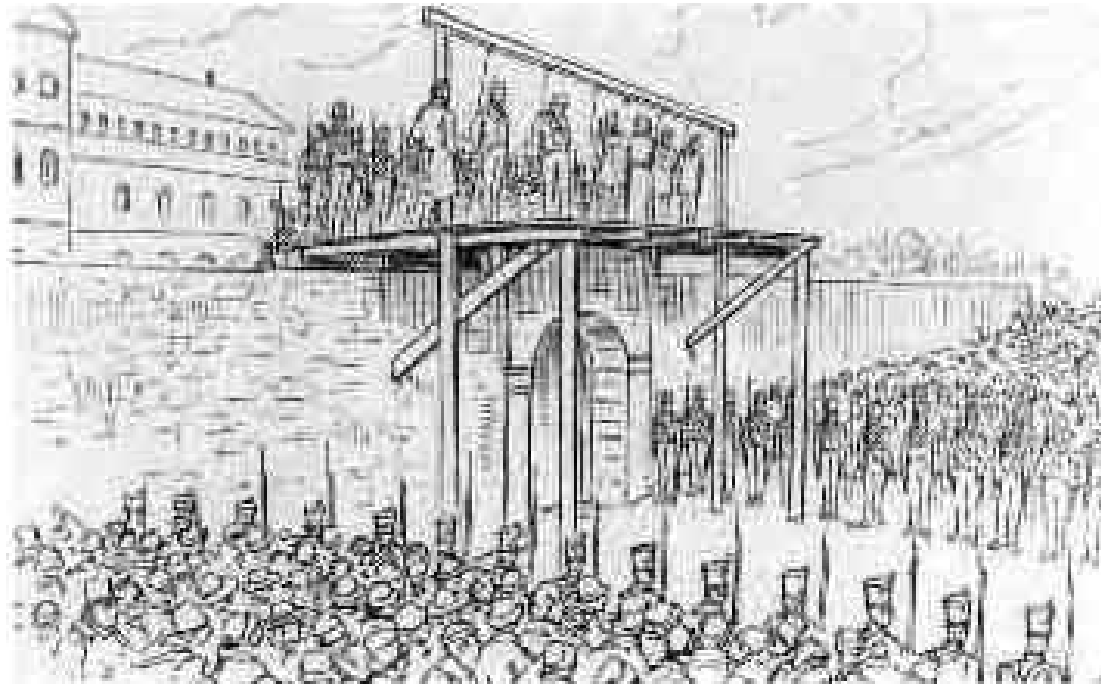
Le gouverneur interdit les rassemblements populaires et dissout la chambre d'assemblée. Des affrontements armés vont éclater, opposant les patriotes et les autorités coloniales et des membres du british party (Doric club).

Les rébellions sont un échec et plusieurs leaders seront arrêtés. Certains seront exécutés ou déportés.

Les rébellions de 1837-1838



La pendaison de patriotes -1839



Des rébellions dans le Haut-Canada

Dans le Haut-Canada, les députés réclament aussi plus de pouvoir politique. Ils voudraient un gouvernement responsable et l'élection des membres du conseil législatif.

- Inspirés par les rébellions dans le Bas-Canada, ils prennent les armes contre l'armée britannique, sous la direction de William Lyon Mackenzie King. L'armée britannique bat rapidement les radicaux qui fuient aux É-U. Certains sont arrêtés, pendus ou déportés

Les conséquences des rébellions



- Suites aux Rébellions de 1837-38, le gouvernement britannique envoie un nouveau gouverneur au Bas-Canada.
- Lord Durham est envoyé dans la colonie pour déterminer les causes de ces rébellions.
- En 1839, il publie son rapport (Rapport Durham). Dans ce rapport il identifie deux causes principales de ces Rébellions et deux solutions pour améliorer la situation.

Le rapport Durham

Causes	Solutions
<p>Conflit politique : les députés Canadiens veulent plus de pouvoir politique et sont frustrés que le gouvernement soit contrôlé par des gens non-élus.</p>	<p>Solution politique : accorder à la colonie le gouvernement responsable afin d'éviter les conflits entre les députés et représentants britanniques.</p>
<p>Conflit ethnique (culturel): les Britanniques et les Canadiens n'ont pas les mêmes valeurs et ne s'entendent pas. Les Canadiens refusent l'autorité britannique.</p>	<p>Solution ethniques (culturelle): unir le Haut et le Bas Canada et créer une seule chambre d'Assemblée. Ceci permettrait l'assimilation des Canadiens qui seraient maintenant minoritaires.</p>

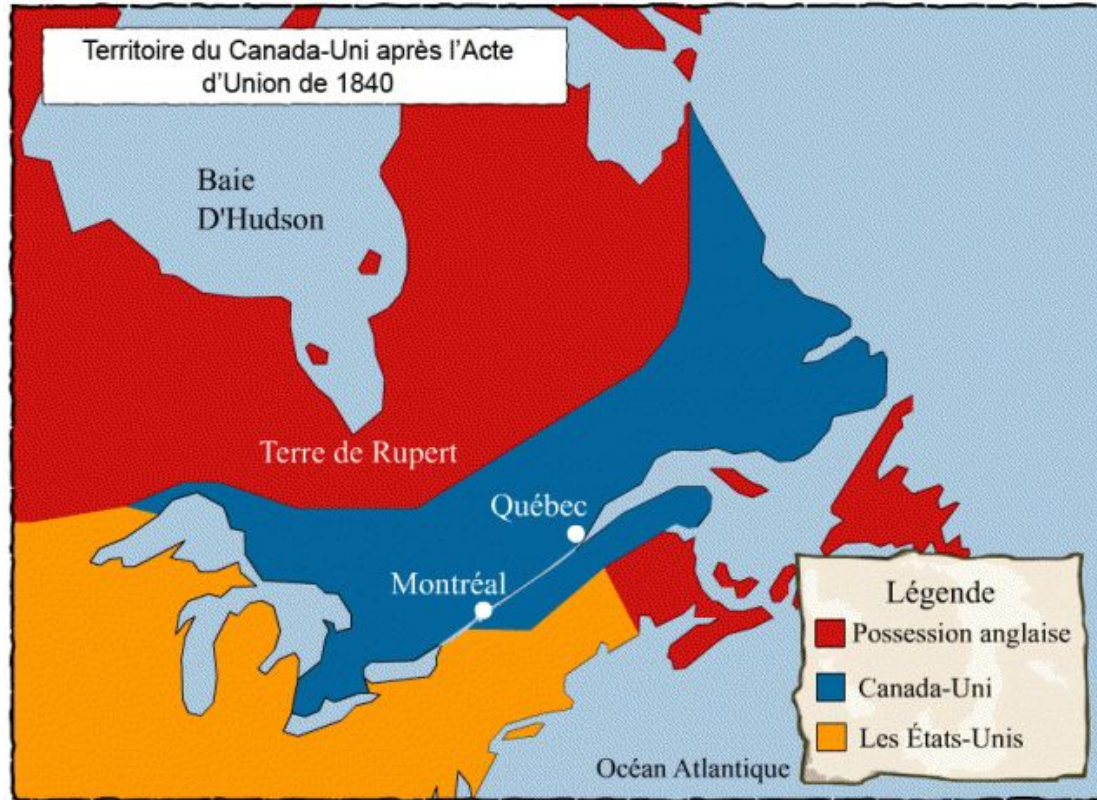
Acte d'union - 1840

Acte d'union

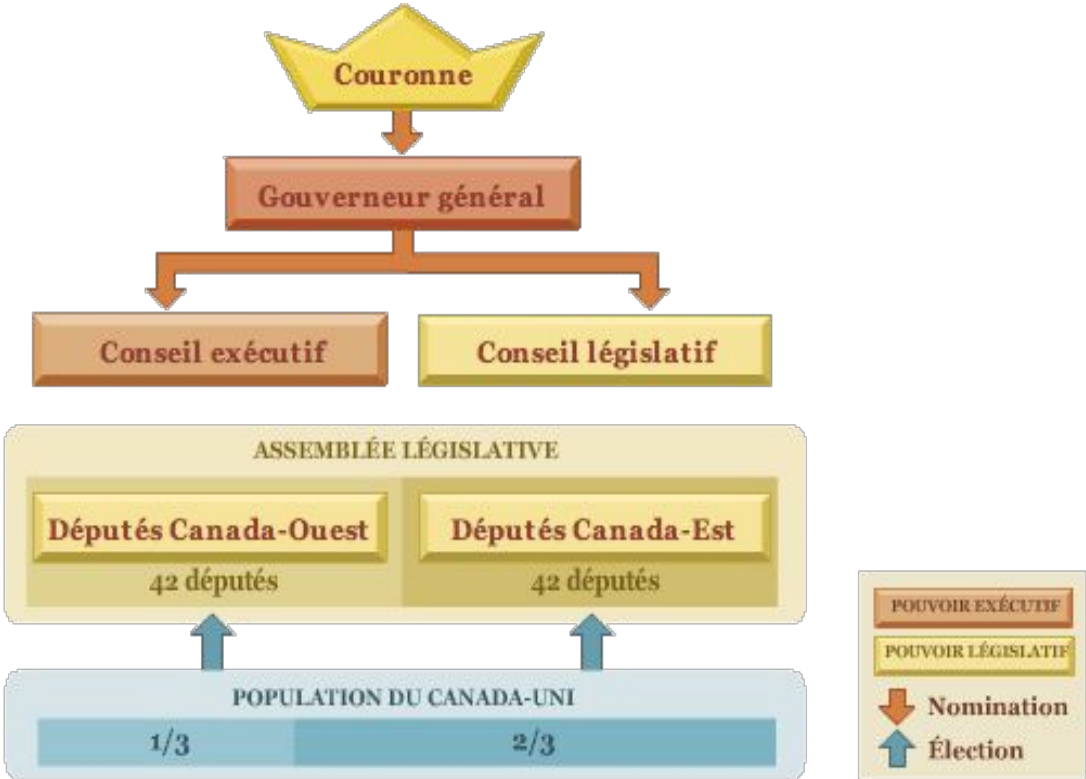


Suite au rapport Durham, le gouvernement britannique met en place l'Acte d'Union. **C'est la quatrième constitution du régime britannique.**

Changement territorial



Changement politique



Changement politique



Il n'y a qu'une seule chambre d'assemblée. Il y a 42 députés du Canada-Ouest (ancien Haut-Canada) et 42 députés du Canada-Est (ancien Bas-Canada). Il y a donc un nombre égal de députés dans les deux parties de la colonie, malgré qu'il y a beaucoup plus de population dans le Canada-est. On fait cela pour que les députés soient majoritairement britanniques.

Changement politique

- Londres refuse de donner à la colonie le gouvernement responsable malgré les recommandations de Durham, car elle veut garder le contrôle sur sa colonie.
- L'anglais est l'unique langue officielle.
- Les lois civiles françaises et criminelles anglaises restent en place dans le Canada-Est.
- Les lois civiles anglaises et criminelles anglaises restent en place dans le Canada-Ouest.

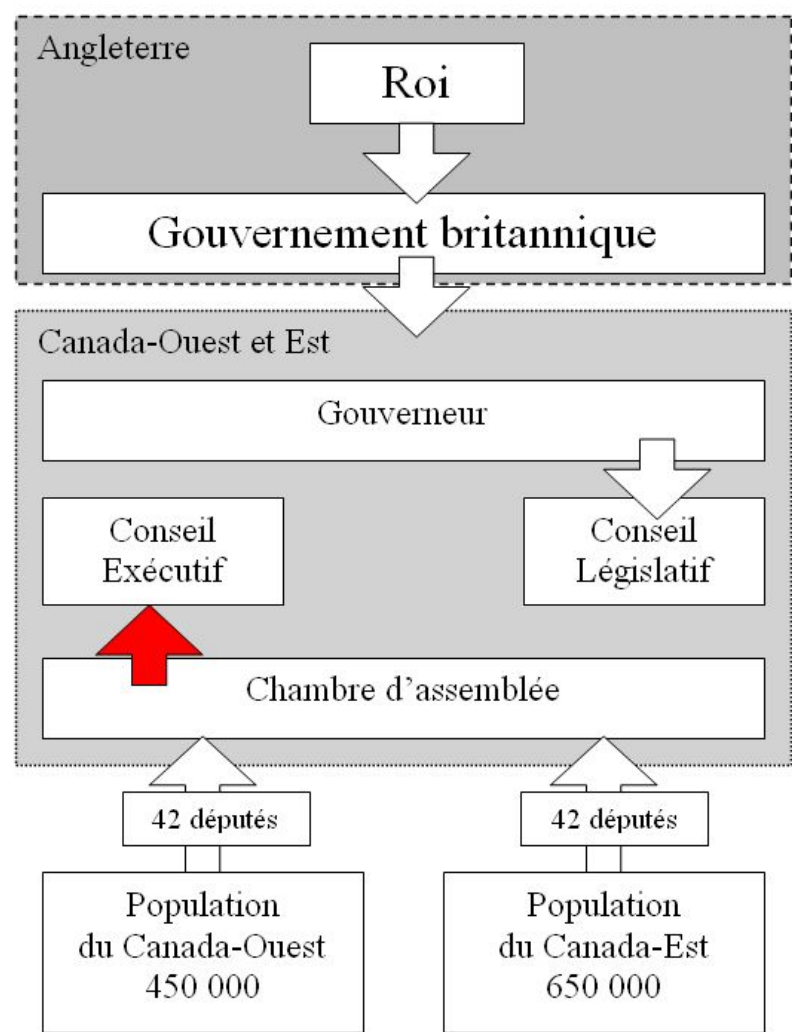
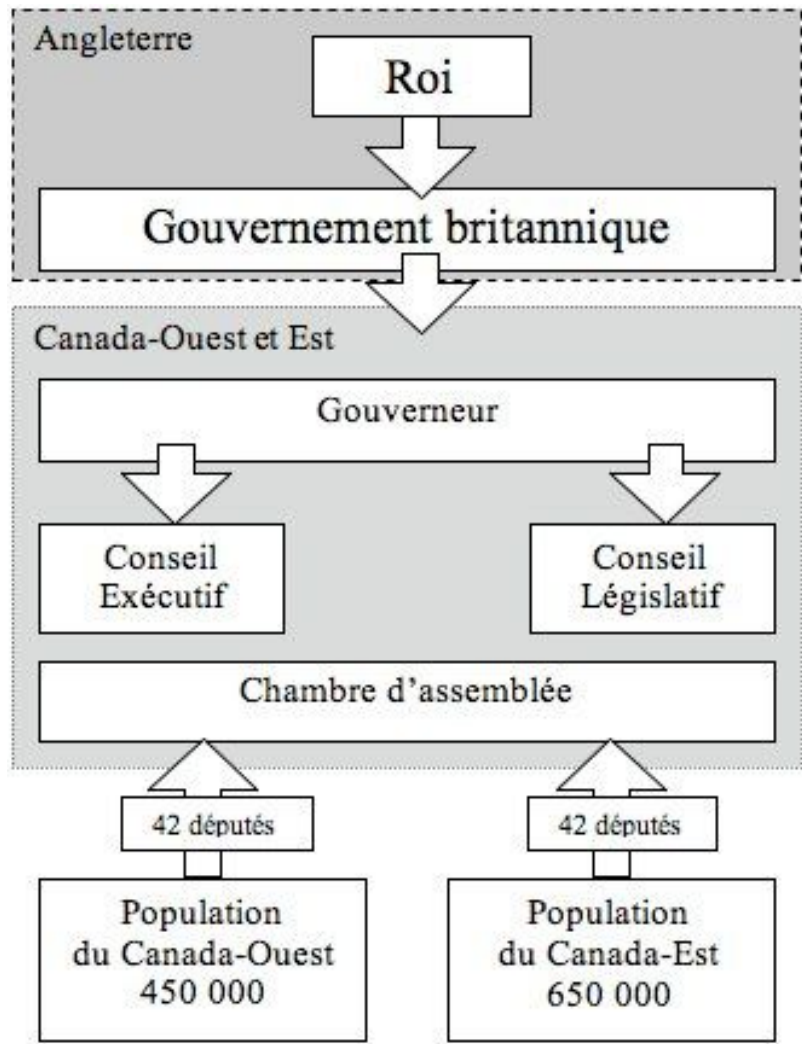
Le Canada-Uni de 1841 à 1850

La lutte pour le gouvernement responsable



À la suite de l'Acte d'union, les politiciens de la Province du Canada se divisent en deux groupes : les réformistes et les conservateurs (*tories*).

Le principal sujet de débat sera l'obtention du gouvernement responsable.



Les groupes politiques



	<u>Réformistes</u>	<u>Conservateurs (tories)</u>
Composition	<u>Canada-Est:</u> Députés canadiens-français et quelques députés canadiens-anglais <u>Canada-Ouest:</u> députés canadiens-anglais	Des députés Canadiens-anglais des deux régions du Canada-Uni
Positions et revendications	<ul style="list-style-type: none">● Appuyés par la bourgeoisie professionnelle● Gouvernement responsable● Réformistes du Canada-Est veulent protéger les droits des Canadiens-français	<ul style="list-style-type: none">● Appuyés par la bourgeoisie d'affaires britannique● Ne veulent aucun changement politique car ils exercent une influence importante dans les conseils nommés par le gouverneur

L'Alliance réformiste



Les députés de la chambre d'Assemblée vont lutter pour l'obtention du gouvernement responsable. Pour réussir cela, les réformistes britanniques, dirigés par Robert Baldwin, et les réformistes canadiens, dirigés par Louis-Hippolyte Lafontaine, forment une alliance. Les réformistes veulent des changements et croient qu'ensemble, leurs revendications ont plus de chance d'avoir un impact.

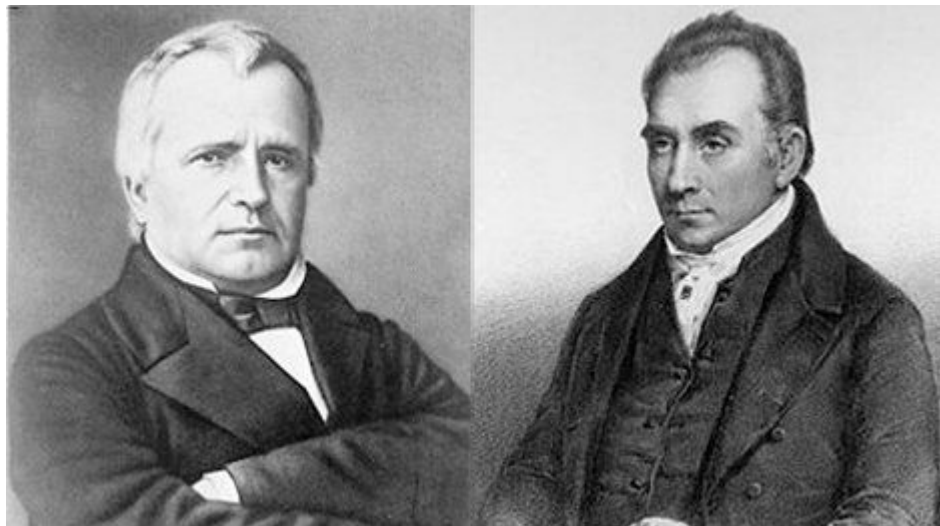
L'Alliance réformiste



Cette union leur permet d'obtenir la majorité suite aux élections de 1842. Cette alliance est connue sous le nom de l'alliance Baldwin-Lafontaine:

- Les réformistes canadiens promettent de soutenir les lois économiques britanniques
- Les réformistes britanniques promettent de soutenir les Canadiens pour la sauvegarde de leur langue et de leur religion.

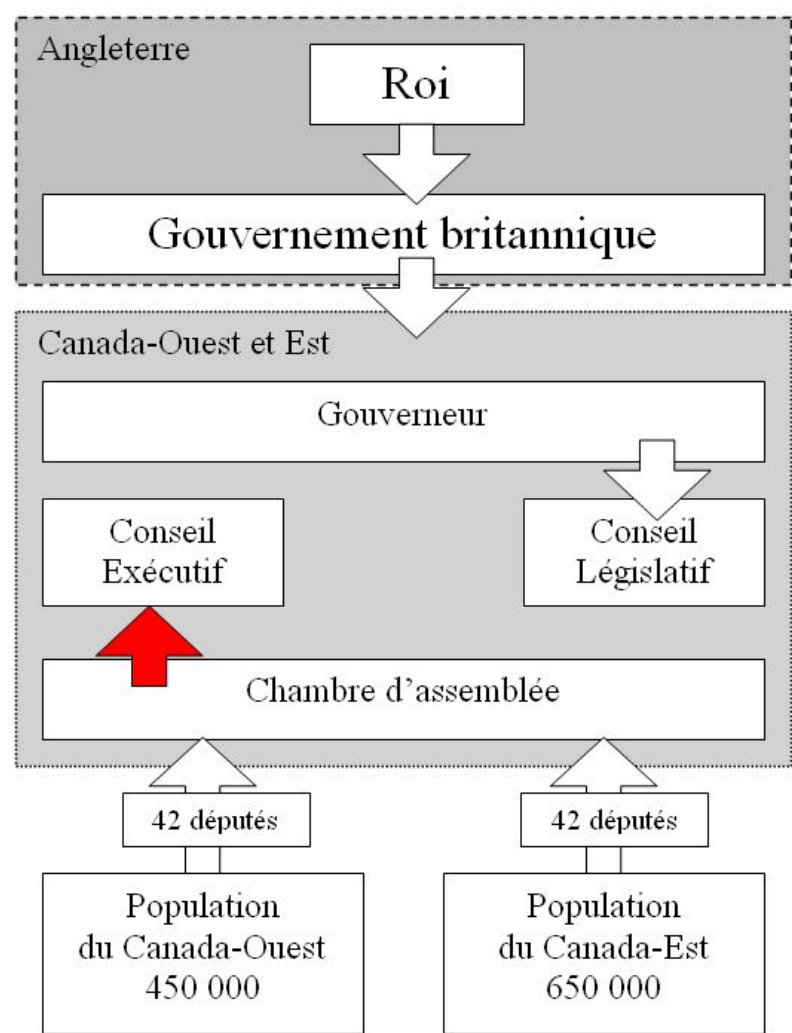
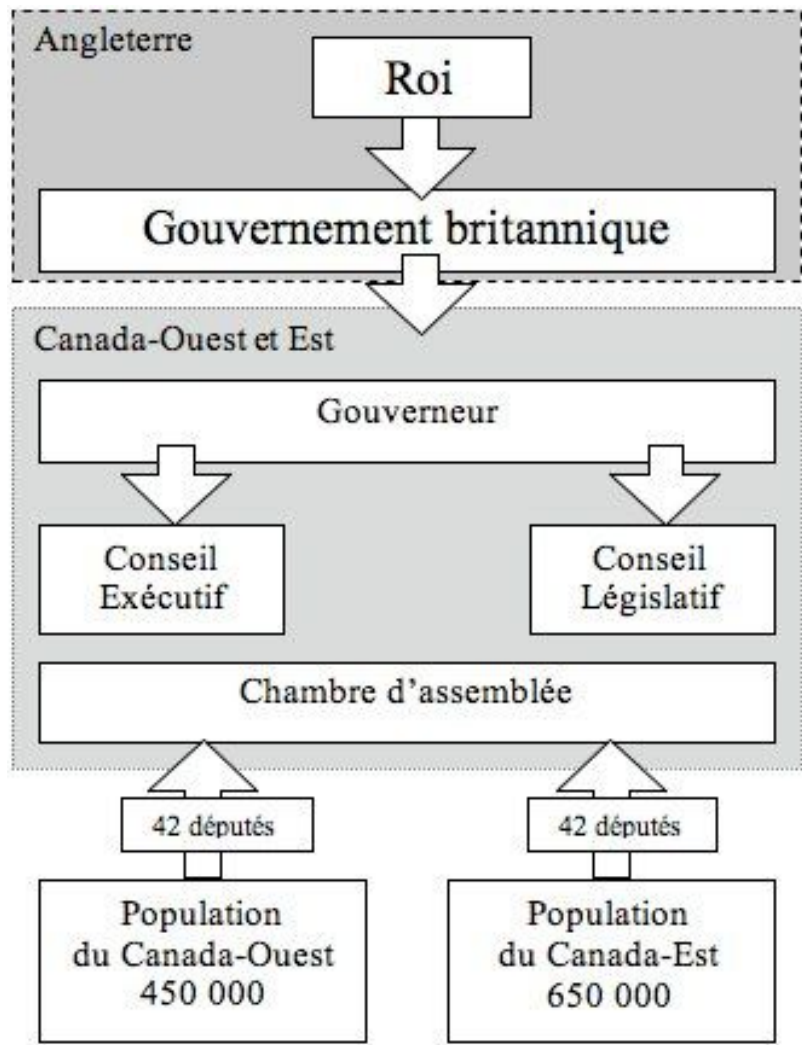
Robert Baldwin et Louis-Hippolyte Lafontaine



Le gouvernement responsable



En 1848, cette alliance réformiste obtiendra aussi la majorité à la chambre d'Assemblée et réussit à obtenir le gouvernement responsable. Le Canada-Uni est toujours une colonie de la Grande-Bretagne, mais obtient plus de pouvoir et un plus grand contrôle de ses lois et de son économie.



Fonctionnement du gouvernement responsable



Baldwin et Lafontaine forme le premier gouvernement responsable en 1848:

- les membres du conseil exécutif sont choisis parmi les députés de la chambre d'Assemblée. S'ils perdent l'appui des députés, ils sont forcés de démissionner.
- Les membres du conseil législatif sont nommés par le gouverneur sous recommandation du conseil exécutif
- Le gouverneur doit accepter les lois votés par le conseil exécutif sauf si elles vont contre les pouvoirs de la métropole
- La chambre d'assemblée vote les projets de lois présentés par le conseil exécutif.

Les intérêts Canadiens-française



L'alliance réformiste entre Baldwin et Lafontaine permet de protéger les intérêts des Canadiens:

- En 1851, l'usage du français est reconnu à la chambre d'Assemblée
- Les poursuites judiciaires et les condamnations des patriotes sont annulés

Situation économique

Le protectionnisme



Jusqu'au milieu du 19^e siècle, la Grande-Bretagne pratique une politique économique appelée le PROTECTIONNISME.

Cette pratique économique fait que la métropole britannique exerce un très grand contrôle sur le commerce de ses colonies.

Le protectionnisme



Définition : politique économique qu'un gouvernement adopte pour protéger l'économie d'un État ou d'un empire contre la concurrence extérieure.

Le protectionnisme



On veut privilégier l'achat de matières premières ou de produits au sein de l'empire : on va donc donner des tarifs préférentiels sur certains produits au sein de l'empire. Les tarifs préférentiels sont des des frais de douanes très bas pour les produits qui viennent des colonies.

Les effets du protectionnisme



Donc, cela coûte moins chers pour les marchands des colonies de vendre leurs produits à la Grande-Bretagne (en raison des tarifs préférentiels).

Les exportations vers la Grande-Bretagne vont donc augmenter au début du 19^e siècle (surtout le blé et le bois), ce qui fait aussi augmenter les activités portuaires (ports de Québec et Montréal).

La fin du protectionnisme



À partir de 1846, la Grande-Bretagne commence à opter pour une politique économique basée sur le LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ou le LIBRE-ÉCHANGISME.

Définition: système économique qui abolit les droits de douanes sur les échanges commerciaux entre les pays qui acceptent de participer à ce système (cela permet la concurrence et donc des prix plus compétitifs).

Les effets du libre-échange

- Pour la Grande-Bretagne : permet de payer moins chers pour certains produits car la concurrence permet d'avoir plus d'options (pas seulement ses colonies).
- pour la colonie du Canada: risque de problèmes financiers car l'économie de la colonie dépend presque complètement sur les exportations vers la Grande-Bretagne.

Les solutions?



1. Le Canada doit maintenant affronter la concurrence internationale et trouver des nouveaux partenaires commerciaux (autre que la Grande-Bretagne).
2. Le Canada doit diversifier son économie et son marché



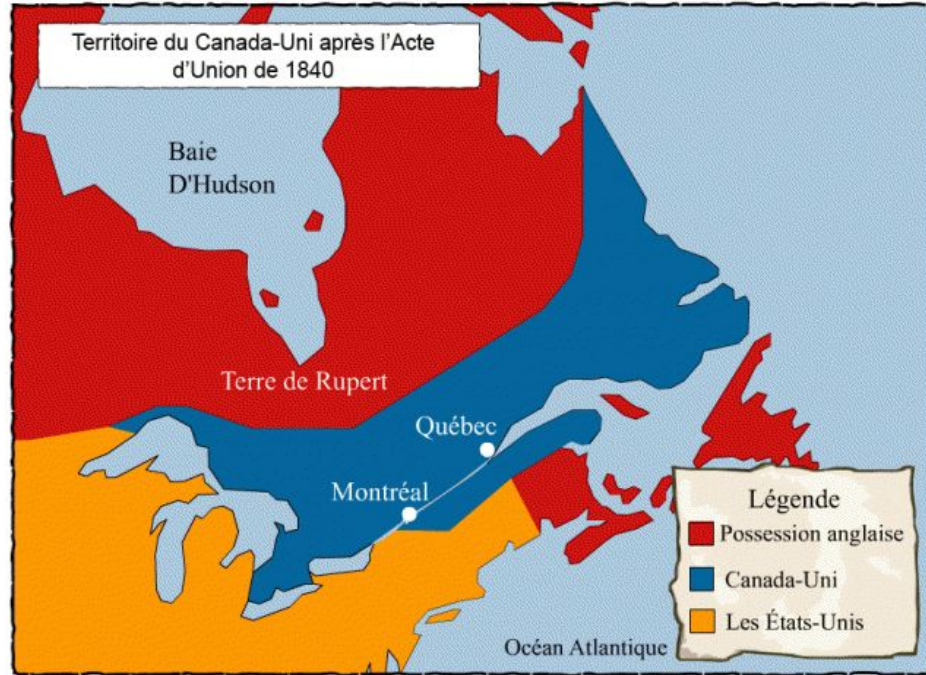
Chapitre 1 : La formation du régime fédéral canadien

Dossier 2 : le chemin vers la fédération

1. L'Amérique du Nord au milieu du XIX^e siècle

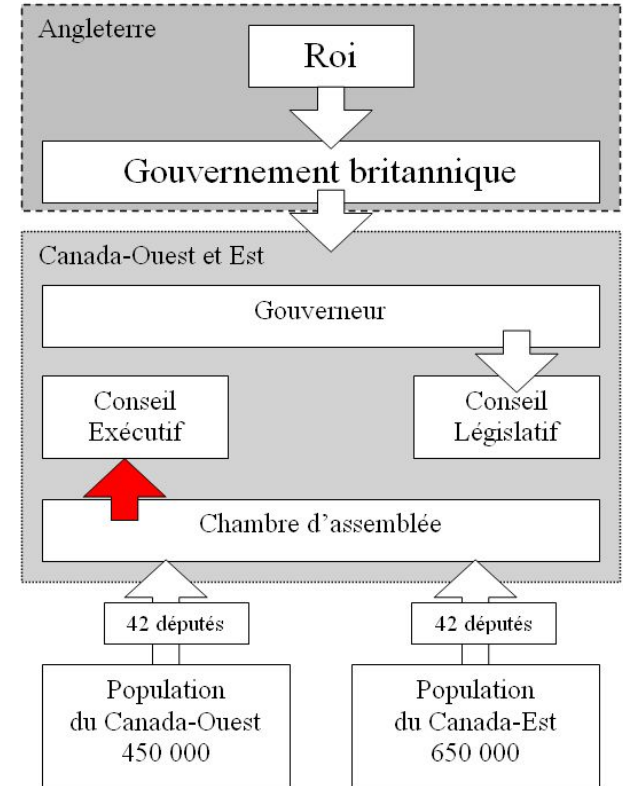
Situation géographique

Le Canada-Uni est l'une des colonies britanniques en Amérique du Nord, avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique.



Situation politique

- Il y a une seule organisation politique pour l'ensemble de la colonie.
- La chambre d'assemblée regroupe 84 députés (42 du Canada-Ouest et 42 du Canada-Est). Ceci n'est pas proportionnel à la population, qui est plus nombreuse au Canada-Est.



Situation politique



Chaque colonie a son propre gouvernement pour gérer les affaires internes de la colonie. Mais, les affaires extérieures de la colonie dépendent toujours de la métropole, le Royaume-Uni.

Situation économique



- L'économie du Canada-Uni est basée sur le blé, les fourrures, le bois et les mines.
- Ces produits sont exportés vers la Grande-Bretagne qui adopte pendant longtemps une politique de PROTECTIONNISME : elle veut que sa colonie se développe donc elle achète des ressources de sa colonie et fixe des bons prix pour ces ressources.
- Pour les autres pays, les coûts de douanes sont très élevés, alors ils ne font pas d'échanges avec le Canada-Uni.

Situation sociale



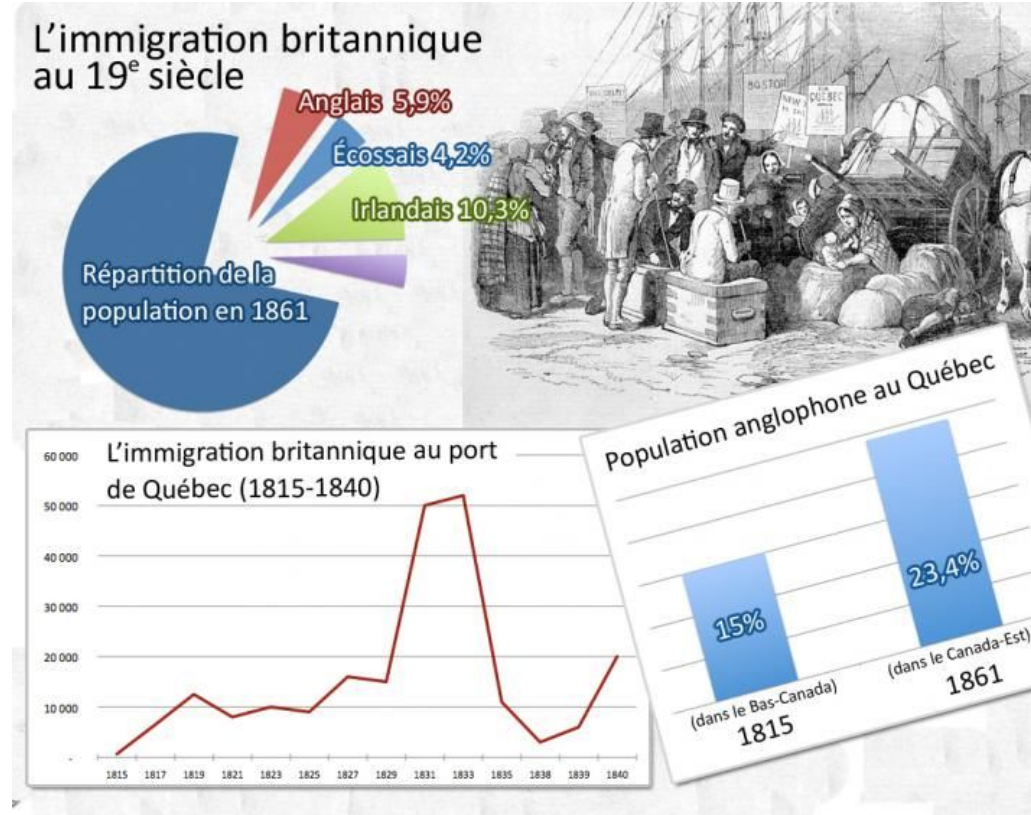
Le Canada-Uni comprend deux régions :

- Le Canada-Est : population majoritairement canadienne-française et une minorité de britanniques. Population d'environ 650 000 habitants.
- Le Canada-Ouest: population essentiellement britannique. Population d'environ 450 000 habitants.


Situation sociale

La population du Canada est en constante augmentation:

- En raison des naissances;
- En raison de l'immigration (surtout britannique)



2. L'instabilité politique

- 
- Depuis 1848, l'obtention du gouvernement responsable, donne plus de pouvoir politique à la population de la colonie.
 - Mais cela crée aussi des tensions politiques.
 - Les députés réformistes qui s'étaient alliés pour obtenir le gouvernement responsable sont maintenant divisés.
 - Cela entraîne la création de nouveaux partis politiques.

Bipartisme

Coexistence de deux partis politiques principaux qui se succèdent à la tête du gouvernement

	<u>Les conservateurs</u>	<u>Les libéraux</u>
Canada -Ouest	<p><u>Parti conservateur</u> :</p> <p>sont pour la plupart protestants, anglophones et attachés à la couronne britannique</p> <p><i>Chef: John A. Macdonald</i></p>	<p><u>Parti <i>Clear Grit</i></u> :</p> <p>Ce sont, pour la plupart, d'anciens réformistes radicaux.</p> <p><i>Chef : George Brown</i></p>

Bipartisme



Canada -Est	<p><u>Parti Bleu</u> :</p> <p>Des anciens réformistes modérés, de la bourgeoisie d'affaires montréalaise. Ils sont appuyés par le clergé.</p> <p><i>Chef : George-Étienne Cartier</i></p>	<p><u>Parti Rouge</u>:</p> <p>Des anciens réformistes radicaux. Ce sont surtout des intellectuels nationalistes et anticléricaux.</p> <p><i>Chef: Antoine-Aimé Dorion</i></p>
----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bipartisme



Conservateurs	Libéraux
<ul style="list-style-type: none">- développer la colonie- bâtir des relations commerciales et politiques à l'intérieur du Canada- idées partagées par les députés du Canada-Est et du Canada-Ouest	<ul style="list-style-type: none">- Séparation de l'Église et de l'État- le parti rouge et les <i>Clear grits</i>, les deux partis libéraux, ne s'entendent pas sur la culture, la langue, la religion- les <i>Clear grits</i> veulent éviter que les francophones prennent trop de place dans le gouvernement.

L'instabilité politique



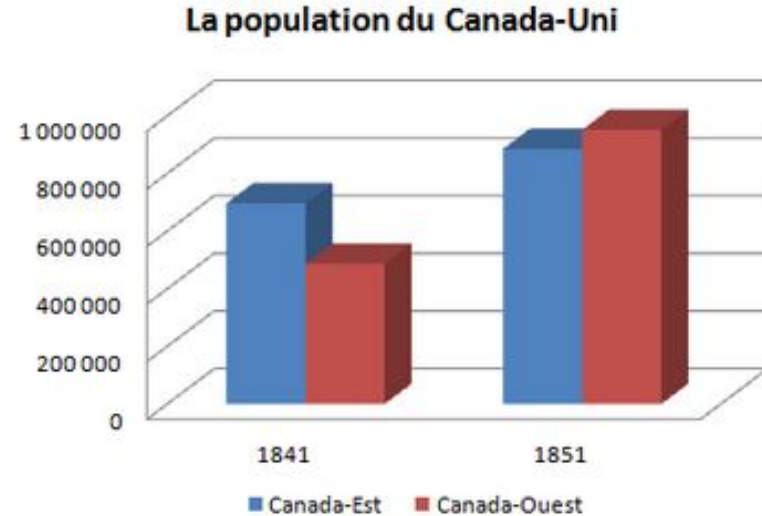
- Les différences d'opinions politiques entre les députés Canadiens et Britanniques et entre les libéraux et les conservateurs rendent impossible une stabilité politique.
- Entre 1854 et 1864, plus de 10 gouvernements se succèdent au Parlement. Ces changements politiques constants ralentissent le développement de la colonie car la gestion des affaires de la colonie est difficile.

Gouvernement minoritaire/majoritaire



La représentation proportionnelle

L'Acte d'Union disait qu'un nombre égal de députés de la Chambre d'Assemblée devait provenir du Canada-Est et du Canada-Ouest, pour éviter une domination des francophones. Maintenant que les Anglophones sont majoritaires, ils veulent abolir cette mesure et avoir un nombre de députés proportionnels à la population (*Rep by Pop*), ce à quoi s'opposent les députés francophones.



3. Situation économique

Le libre-échangeisme

- À partir de 1846, la Grande-Bretagne abandonne sa politique protectionniste pour le LIBRE-ÉCHANGE : enlever les coûts de douanes pour encourager les échanges internationaux et ainsi diminuer les coûts d'achats de ressources et de produits.
- Les colonies britanniques doivent maintenant trouver d'autres marchés pour leurs ressources et concurrencer avec le monde entier.

Le Traité de réciprocité



- En 1854, le Canada-Uni et les États-Unis signent un traité de RÉCIPROCITÉ.
- Cela veut dire que les deux pays peuvent s'échanger des ressources et des produits sans payer de frais de douanes.

Développer le marché intérieur



- En même temps, on cherche à développer un réseau d'échange avec les autres colonies britanniques d'Amérique du nord (N.-B., N.-É., T.-N. et Î.-P.-E.)
- Pour réussir cela, on va encourager le développement du réseau de chemin de fer

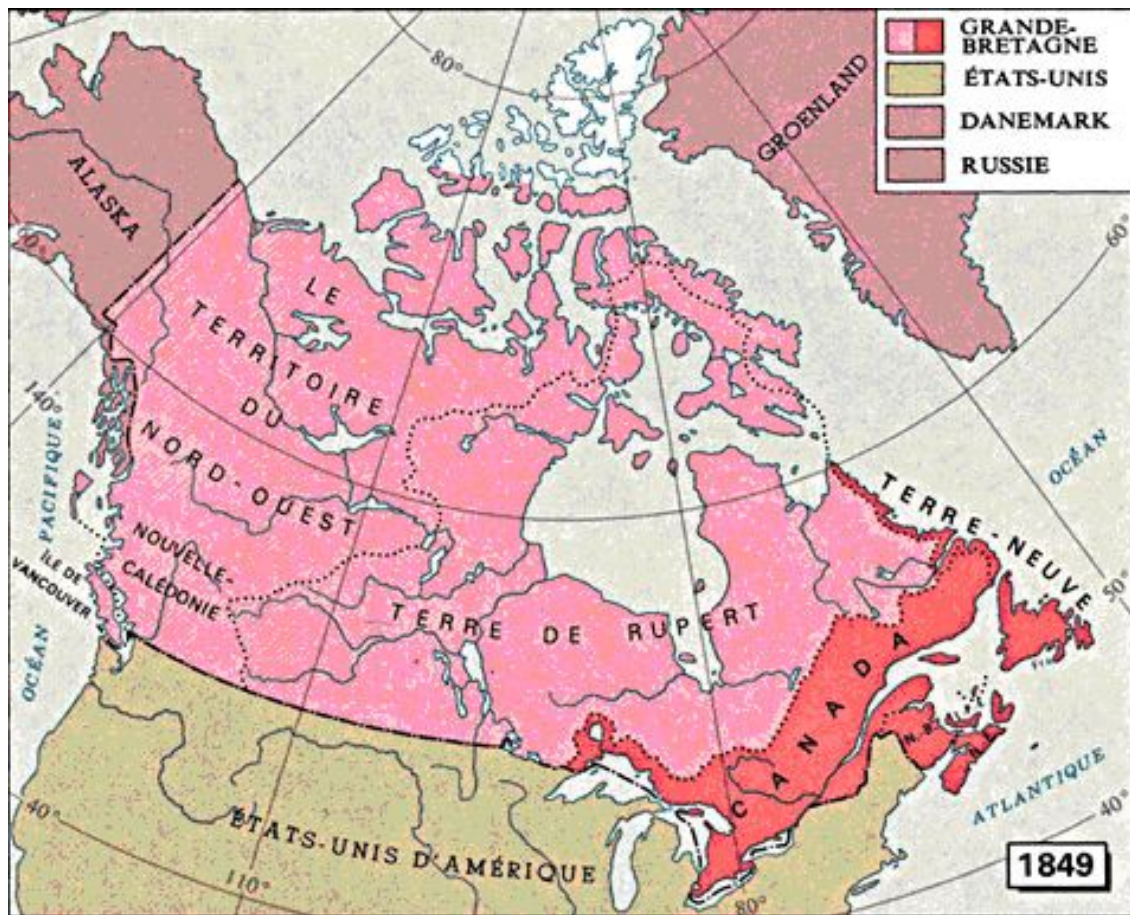
4. Les relations avec les États-Unis

Les terres de l'ouest



Les É-U sont un partenaire commercial du Canada, mais en même temps ils sont une menace:

- Ils veulent prendre de l'expansion (territoire) et sont intéressés par les terres de l'ouest (propriétés de la compagnie de la Baie d'Hudson)
- Le Canada est aussi intéressé par ces terres pour poursuivre son expansion et son développement

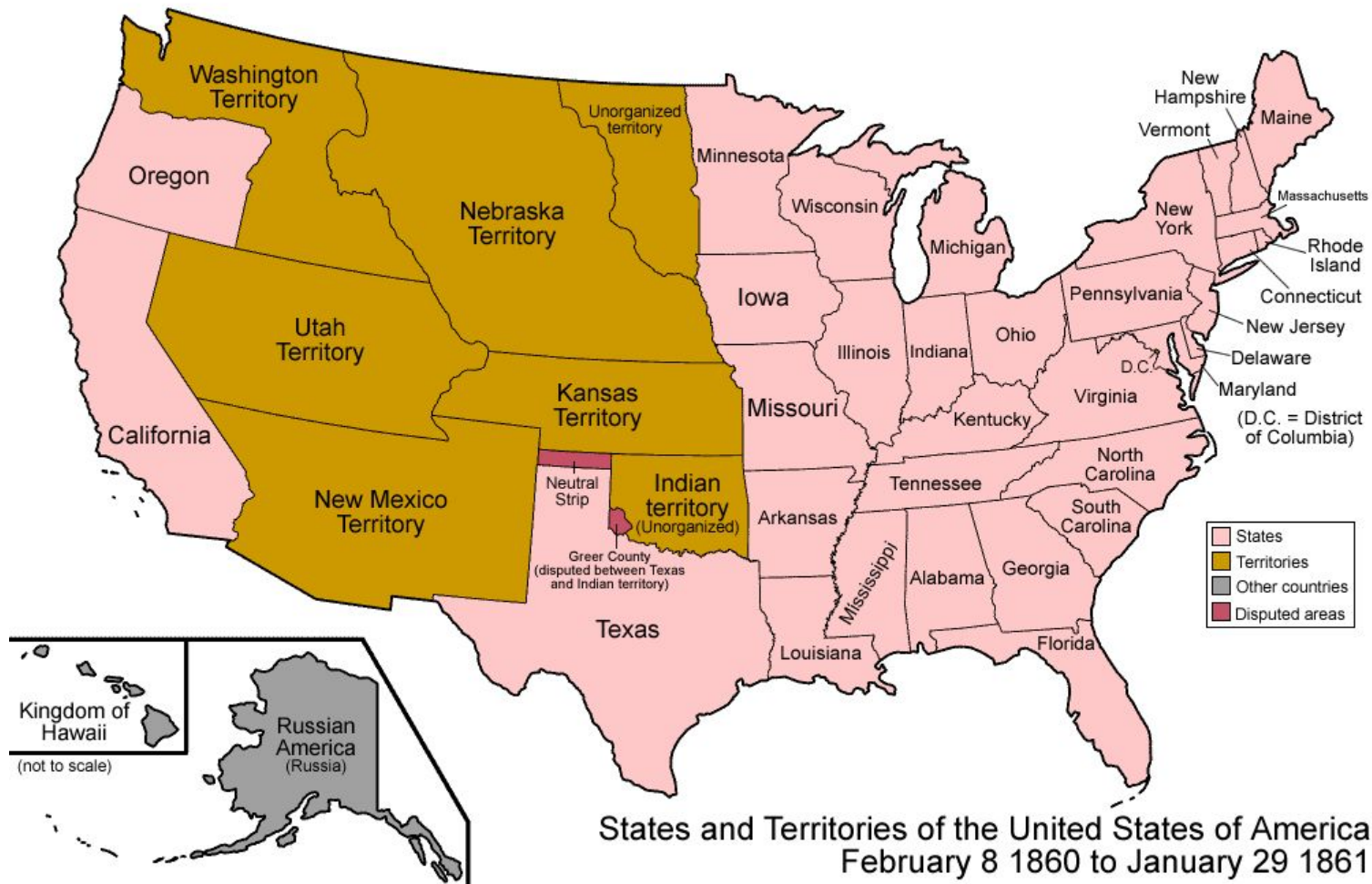


La Province du Canada est établie en réunissant le Haut-Canada et le Bas-Canada (1840). La frontière internationale est délimitée à partir des Montagnes Rocheuses jusqu'au Pacifique par le traité d'Oregon (1846). La partie nord du Territoire d'Oregon est appelée Nouvelle-Calédonie, nom employé par Simon Fraser en 1806. La Compagnie de la Baie d'Hudson reçoit l'île de Vancouver pour y établir une colonie (1849).

Les États-Unis



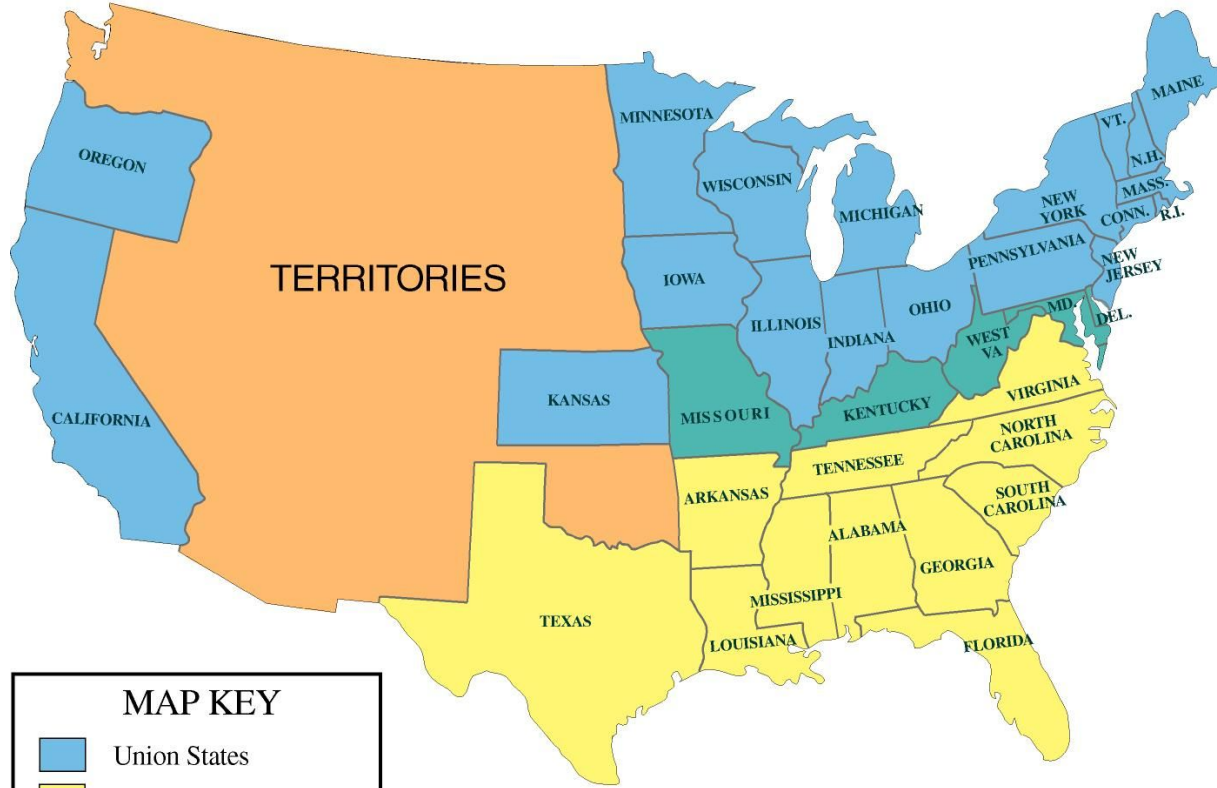
- En 1860, les États-Unis occupent un vaste territoire de l'Atlantique au Pacifique.
- Les États du Nord font tourner leur économie grâce aux industries qui se trouvent dans les zones urbaines.
- Les États du Sud font tourner leur économie grâce aux grandes cultures comme le coton, qui nécessitent le travail de nombreux esclaves.



Guerre de Sécession (1861-1865)

- En 1860, Abraham Lincoln devient le 16^e président des États-Unis et se prononce en faveur de l'abolition de l'esclavage.
- Contre cette idée, 11 états du sud des États-Unis décident de faire sécession, c'est-à-dire de se séparer des É-U et de former un nouvel État.
- Une guerre civile se déclenche entre les États du Nord (les États de l'Union) et du Sud (les États confédérés).


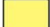

States of the Confederacy



TERRITORIES

Le territoire des
États-Unis pendant
la Guerre de
Sécession

MAP KEY

-  Union States
-  Confederate States
-  Border States

Les conséquences pour le Canada

- La Grande-Bretagne se déclare neutre dans ce conflit, mais va soutenir davantage les États du Sud en leur permettant d'attaquer depuis le Canada.
- Les États du Nord, en réponse à l'attitude de la G-B, menacent d'attaquer et d'annexer le Canada.
- La G-B doit donc envoyer des troupes pour protéger le Canada et commence à trouver que la protection de la colonie lui coûte cher.
- Le Canada doit assurer sa propre protection devant les menaces des États-Unis.

Fin du traité de réciprocité

- En 1866, les États-Unis ne vont pas renouveler le traité de réciprocité, même si les échanges avec le Canada étaient en hausse.
- Le Canada doit se tourner vers les autres colonies britanniques d'Amérique du Nord pour assurer son développement et son succès économique.

5. Le projet de fédération



Dans les années 1860, l'Acte d'Union ne répond plus à la nouvelle situation des colonies britanniques d'Amérique du Nord:

- Instabilité politique
- Demande du *Rep by Pop* (Representation by population)
- Menace d'invasion américaine et diminution de l'aide militaire britannique
- Instabilité économique causée par la fin du traité de réciprocité

La grande coalition de 1864

- En 1864, George Brown, chef du parti libéral Clear Grit souhaite mettre fin à l'instabilité politique au Canada.
- Ils propose aux partis conservateurs (parti Bleu et parti Conservateur) de former une alliance, appelée la Grande coalition.
- Élu en 1864, ce gouvernement de coalition propose l'idée d'une confédération entre les colonies d'Amérique du Nord.
- Ils devront convaincre les gouvernements des autres colonies.

La Grande Coalition: Pour la Confédération



John A.
MacDonal

Parti libéral-
conservateur

**CANADA-
OUEST**

+



George-Étienne
Cartier

Parti bleu

**CANADA-
EST**

+



George Brown

Clear Grits

**CANADA-
OUEST**



Antoine-Aimé
Dorion

Parti rouge

**CANADA-
EST**



Confédération :

Union d'États qui se soumettent à un pouvoir central tout en conservant leur autonomie. On voudrait que les colonies d'Amérique du Nord s'unissent pour se développer, tout en conservant une certaine autonomie.

Il y aura quatre conférences et débats sur le sujet de la Confédération. Les colonies britanniques d'Amérique du Nord y participent : Canada-Uni, Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard.



La conférence de Charlottetown

Septembre 1864 : des représentants du N-B, de la N-É et de l'I-P-E veulent discuter d'un projet d'union des colonies maritimes. Le Canada-Uni s'invite à cette conférence et propose le projet de confédération de toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord.



La conférence de Québec

Octobre 1864: Les délégués des quatre colonies maritimes et du Canada-Uni discutent de l'organisation de cette union, sous la forme du fédéralisme :

- Chaque colonie (province) possèdera un gouvernement local (provincial) et il y aura un gouvernement central (fédéral).



La Conférence de Québec



Adoption des *72 résolutions*:

- Partage des pouvoirs entre le fédéral et le provincial
- Représentation proportionnelle des députés de chacune des provinces
- Construction d'un chemin de fer pour relier l'ensemble des provinces.

Débats locaux

Les délégués retournent dans leur colonie pour proposer à leur population ce projet de confédération.

- Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard se retirent du projet car ils ont peur de perdre leur autonomie politique: étant les deux colonies les moins peuplées, ils auront peu de députés pour les représenter à la future chambre d'assemblée

Débats locaux



- En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les délégués ont de la difficulté à faire accepter ce projet de confédération à leur population. Ils ne veulent pas payer pour les dettes et les dépenses qui ne bénéficieraient qu'au Canada-Uni.
- Ils acceptent le projet, sous condition que le chemin de fer prévu se rendent jusqu'en Nouvelle-Écosse.

Débats locaux



Le Canada-Uni est en faveur du projet, sauf les libéraux canadiens qui ont peur que les francophones perdent du pouvoir dans une majorité anglophone.

Conférence de Londres

Décembre 1866: des représentants des colonies britanniques se rendent à Londres pour proposer leur projet de confédération au Parlement britannique. Les colonies coûtent cher à la Grande-Bretagne qui accepte ce projet de confédération.

**L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est la constitution qui officialise la création du Canada comme pays indépendant. Elle est mise en place le 1^{er} juillet 1867.

La fédération canadienne



Lorsque l'Acte de l'Amérique du Nord devient officiel, le Canada est en fait plus une fédération qu'une confédération, car le gouvernement fédéral (central) détient plus de pouvoir que celui des provinces. En effet, le fédéral possède:

- les pouvoirs résiduaires : tout ce qui n'est pas prévu dans la constitution

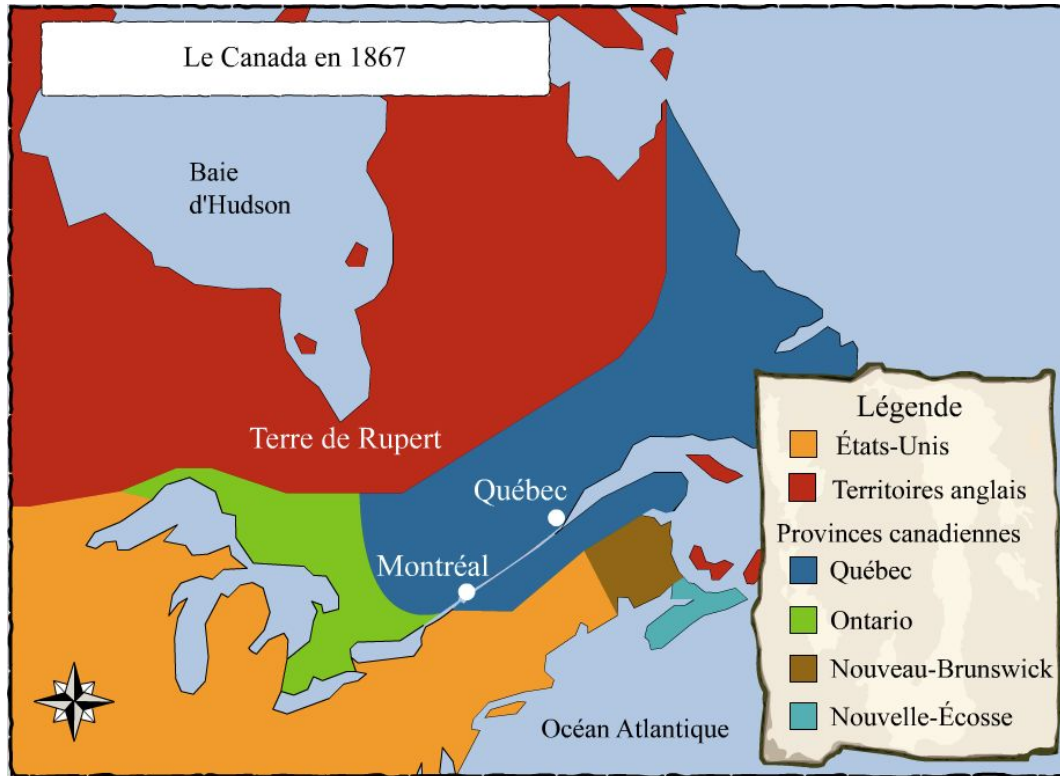
- le pouvoir de désaveu : il peut s'opposer à des lois adoptées par les gouvernement des provinces.



Les pères de la Confédération

6. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique

Organisation territoriale



Quatre provinces forment le *dominion* du Canada en 1867. Un *dominion* est un État indépendant, membre du Commonwealth britannique (anciennes colonies qui sont toujours liées à la Grande-Bretagne).

THE BRITISH COMMONWEALTH

Domnions, Kingdoms and Empires



Australia



Canada



Central Africa



East Africa



Egypt



Indian Empire



Malaya



New Zealand



Nigeria



South Africa



United Kingdom

Territories, Protectorates and Crown colonies



Bahamas



Barbados



Bechuanaland



Belize



Bermuda



British Antarctic Territory



British Leeward Islands



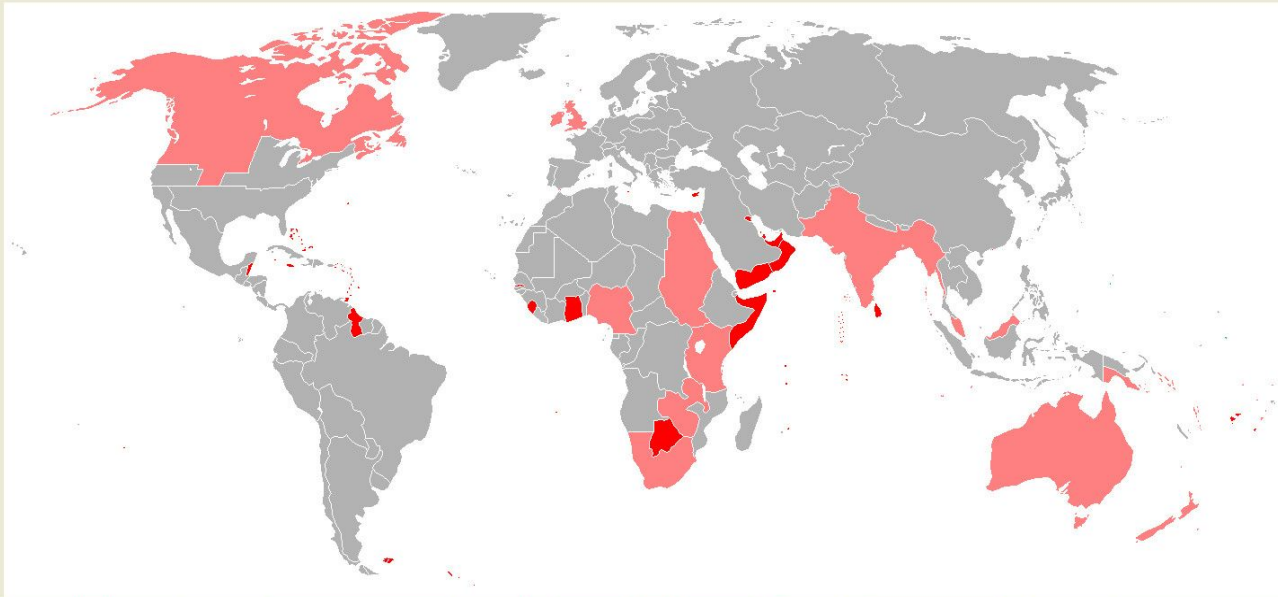
British Windward Islands



Ceylon



Cyprus



England



Ireland



Freedom, Fraternity, Federation



Scotland



Wales



Falkland Islands



Fiji



Gambia



Ghana



Gibraltar



Guyana



Hong Kong



Jamaica



Maldives



Malta



Mauritius



Oman



Pitcairn Islands



Saint Helena



Sierra Leone



Somaliland



South Arabia



South Georgia



Tonga



Trinidad & Tobago



Trucial States

Organisation territoriale



L'île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve ont refusé de se joindre à la fédération et sont toujours des colonies britanniques. La Colombie-Britannique est aussi une colonie depuis 1858. La terre de Rupert et le territoire du Nord-Ouest appartiennent toujours à la compagnie de la Baie-d'Hudson.

Le *Dominion* du Canada



- Est encore sous l'autorité du souverain britannique
- La Grande-Bretagne contrôle la politique extérieure et l'armée
- Le Canada fait ses propres lois
- Le Canada gère ses finances et sa politique intérieure
- Le Canada ne peut pas modifier sa constitution sans consulter le Parlement britannique

Le partage des compétences



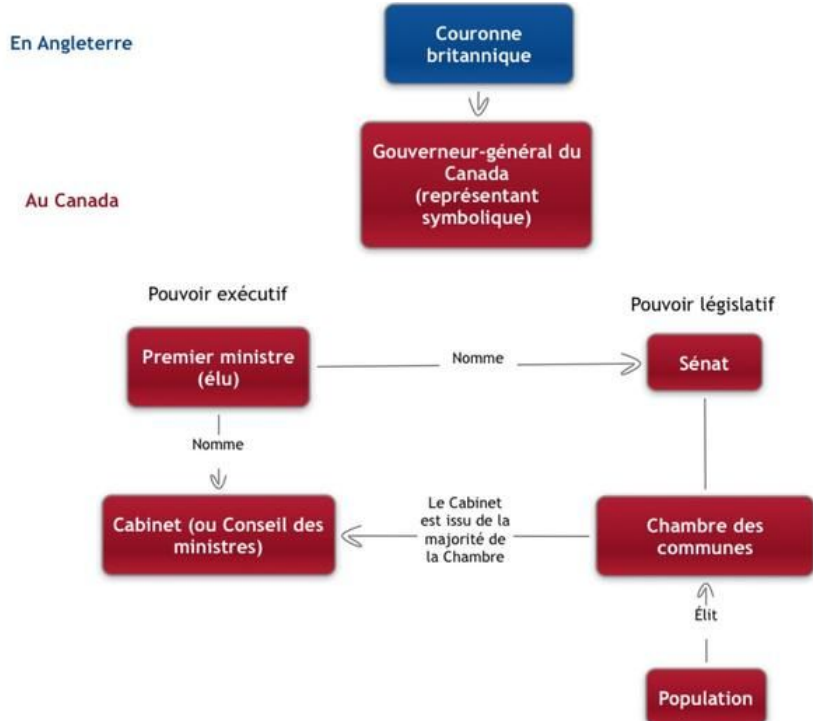
Fédéral	Provincial	Compétences partagées
<ul style="list-style-type: none">- affaires indiennes- commerce- défense et armée- droit criminel- droits de douane- monnaie et banques- navigation et transport maritime- postes- taxes- pouvoir de désaveu- pouvoirs résiduels	<ul style="list-style-type: none">- droit civil- éducation- santé- municipalités- ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none">- agriculture- développement économique- immigration- impôts- pêches- prisons et justice- transports- travaux publics

Gouvernement du Canada



Le gouvernement du Canada se réunit au Parlement à Ottawa. C'est là que les députés fédéraux de la Chambre des communes se réunissent pour débattre les projets de lois.

Les institutions politiques fédérales



L'assemblée des députés, élus par la population, est la **Chambres des communes**. Elle a le pouvoir législatif, soit de débattre et faire approuver (voter) les lois.

Le parti politique qui obtient le plus de députés devient le parti au pouvoir. Le chef de ce parti devient le **premier ministre**.

Les institutions politiques fédérales

Le premier ministre nomme les membres du Sénat qui ont un certain pouvoir législatif. Les sénateurs conseillent les députés de la chambre des Communes, mais n'ont pas le droit de voter les lois comme les députés. Ils étudient les projets de loi et proposent des modifications.



Les institutions politiques fédérales



Le premier ministre nomme son cabinet ou conseil des ministres afin de l'assister dans l'exécution des lois. Ils ont donc le pouvoir exécutif. Les ministres sont à la tête des ministères, qui sont des secteurs de la société.

Exemple : ministère des transports, ministères de l'agriculture, ministère des affaires autochtones, ministère de l'environnement, ministère de l'immigration, ministère de la défense nationale, etc.

